

Affaires courantes

l'appui tactique aérien et aux armes de Goose Bay, au Labrador.

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Ray Funk (Prince-Albert—Churchill River): Madame la Présidente, j'ai une deuxième pétition signée par plusieurs centaines d'habitants de ma circonscription, dans le nord de la Saskatchewan. Ces personnes savent parfaitement que la taxe sur les produits et services va frapper plus lourdement les habitants du Nord que les Canadiens du reste du pays, parce que le coût de la vie est plus élevé chez eux. Ils demandent donc au gouvernement de retirer cette taxe et d'adopter un régime fiscal équitable, qui tienne compte de la faculté contributive.

L'INDEMNISATION FISCALE DES LOCALITÉS ISOLÉES ET DU NORD

M. Ray Funk (Prince-Albert—Churchill River): Madame la Présidente, j'ai une troisième pétition qui vient également d'habitants du nord de la Saskatchewan. Les pétitionnaires exhortent le gouvernement à rejeter les propositions du groupe de travail sur l'indemnisation fiscale des localités isolées et du Nord, qui auraient pour effet de retirer à environ 150 localités de la Saskatchewan les avantages fiscaux dont elles profitent. Ils invitent le gouvernement à mettre en oeuvre un régime d'avantages fiscaux tenant compte du coût élevé de la vie dans le nord de la Saskatchewan et à appliquer immédiatement un régime fiscal qui prendra en considération les coûts en question.

• (1610)

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

Mme Christine Stewart (Northumberland): Madame la Présidente, j'ai l'honneur de présenter aujourd'hui une autre pétition d'habitants de ma circonscription concernant la taxe proposée sur les produits et services. N'eût été de la procédure à la Chambre, j'aurais été en mesure de les présenter plus tôt.

Les pétitionnaires, qui viennent de tous les coins de ma circonscription, demandent au gouvernement de retirer cette taxe. Ils jugent, pour reprendre les termes d'un octogénaire de ma circonscription, qu'elle aura des répercussions catastrophiques sur notre économie, conduira à une récession et sera la goutte qui fera déborder le vase pour de nombreux consommateurs.

M. John Brewin (Victoria): Madame la présidente, j'ai une pétition concernant la TPS qui est signée par plus de 2 000 personnes, habitant principalement Victoria.

Les pétitionnaires demandent au Parlement de rejeter la TPS. Ce message, bien qu'il arrive trop tard pour la

Chambre des communes, est encore valable pour l'autre Chambre du Parlement. Je présente ces pétitions à la Chambre dans l'espoir que le gouvernement va enfin nous écouter.

M. Stan J. Hovdebo (Saskatoon—Humboldt): Madame la présidente, j'ai l'honneur et le devoir de présenter, au nom de citoyens du Canada, plusieurs pétitions sur la taxe sur les produits et services.

Les pétitionnaires font remarquer que cette taxe est une forme injuste d'imposition parce qu'elle ne tient pas compte de la capacité des contribuables de payer. Ils demandent au Parlement de rejeter les propositions actuelles et de mettre en place une réforme fiscale qui conviendrait à tous les Canadiens.

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Madame la Présidente, c'est avec plaisir que je présente une pétition, en conformité de l'article 36 du Règlement, au nom d'un certain nombre de personnes de ma circonscription qui habitent Kamloops, Clearwater, Barrier, Logan Lake, Chase, Savona, ainsi que d'autres collectivités.

Les pétitionnaires expriment les inquiétudes que leur inspire le projet de taxe sur les produits et services et je suppose qu'ils demandent maintenant au Parlement de s'opposer à cette taxe lorsque le projet de loi reviendra de la Chambre haute.

LA DÉCLARATION DES DROITS DE L'ENFANT

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Madame la Présidente, ma deuxième pétition fait état du nombre d'enfants vivant dans la pauvreté au Canada. Les pétitionnaires signalent que le nombre de ces enfants va en augmentant et ils demandent au gouvernement du Canada de négocier avec les provinces en vue de promulguer une déclaration complète des droits pour les enfants.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes): Madame la Présidente, on répond aujourd'hui aux questions nos 213, 237, 248 et 249.

[Texte]

L'ACHAT DU LIVRE INTITULÉ *SÉCURITÉ EN TÊTE SUR LA ROUTE*

Question n° 213—**M. Boudria:**